



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL TISSEO VOYAGEURS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2026
CENT HUITIEME SEANCE



RESOLUTION 2.4 – Affectation du résultat de l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre Juin à huit heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial TISSEO Voyageurs se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emilion ESNAULT, au siège de Toulouse Métropole, sur convocations en date du 17 Juin 2026.

TOULOUSE METROPOLE

- M. Gérard ANDRE
- M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Maxime BOYER
- M. Gaëtan COGNARD
- Mme Julie ESCUDIE
- M. Emilion ESNAULT
- Mme Karine TRAVAIL-MICHELET

Empêchés d'assister à la séance :

- M. Gil BEZERRA, excusé, donne pouvoir à M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Jean-Jacques BOLZAN, excusé, donne pouvoir à M. Gérard ANDRE
- M. Grégoire CARNEIRO, excusé, donne pouvoir à M. Emilion ESNAULT

UOBA
207000
K 7574



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICQVAL

- M. Laurent CHERUBIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

- M. Thierry SUAUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

- M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

- M. Patrice SEMPERBONI

REPRESENTANTS DES SALARIES

- M. Cyril BISIAUX

- M. Didier GROS

ETAIENT EGALEMENT INVITES :

M. Thierry WISCHNEWSKI	Directeur Général de TISSEO Voyageurs
M. Ludovic AUMARD	Agent Comptable de TISSEO Voyageurs
Mme Marine GARNIER	Directrice Juridique, Achats et Logistique de TISSEO Voyageurs
M. Eric ARDOUIN	Directeur Général des Services de Toulouse (absent)
M. Jean-Michel LATTES	Président de Tisséo Collectivités (SMTC) (absent)
M. Antoine BOUVET	Directeur Général des Services de Tisséo Collectivités (absent)
Noémie VUAILLAT	Directrice Pilotage et Attractivité du Réseau de Tisséo Collectivités

Après avoir constaté que 12 Administrateurs étaient présents et 3 représentés en début de séance, Monsieur Emilion ESNAULT indique que les conditions de quorum sont réunies, le Conseil d'Administration peut valablement statuer.

M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS est arrivé à 8h44, après le vote de la résolution 2.1 relative à la présentation du rapport annuel d'activité 2025 de l'EPIC TISSEO voyageurs, portant ainsi le nombre d'Administrateurs présents ou représentés à 16.

[...]

Monsieur Emilion ESNAULT demande à ce qu'un secrétaire de séance, choisi par les membres élus, soit désigné.

Le Conseil choisit pour secrétaire de séance Patrice SEMPERBONI.

[...]

Monsieur Emilion ESNAULT indique qu'il peut être procédé au déroulement de séance.

UOBA
AS 7050
K 7044



Monsieur le Président rappelle que le **résultat cumulé de la section de fonctionnement** du compte administratif de la Régie TISSEO Voyageurs s'élève à 3 696 586,08 €

Il s'agit d'un solde d'exécution cumulé de plusieurs années, constitué à fin 2025 :

- Le Résultat Cumulé antérieur 2024 pour	3 339 141,24 €
- et auquel s'ajoute le Solde d'exécution Positif de l'exercice 2025	+ 357 444,84 €
Soit un Cumul fin 2025 de	+ 3 696 586,08 €

Il convient maintenant de décider d'une affectation.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration doit affecter ce résultat par ordre de priorité:

- pour le montant des plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif au financement des dépenses d'investissement.
- pour le surplus, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent.
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante :
 - o au financement des dépenses d'exploitation,
 - o en une dotation complémentaire en section d'investissement
 - o ou au reversement à la collectivité de rattachement dans la mesure où celui-ci n'est pas nécessaire au financement des dépenses d'exploitation ou d'investissement à court terme.

Le Président précise que pour l'année 2025, le montant des plus-values de cession s'élèvent à **14 495,69 €**. Il est constitué par les éléments suivants :

	VNC	Prix cession	+/- value
Cession Matériel informatique réformé	0,00	4 206,00	4 206,00
Cession véhicules réformés	0,00	19 369,00	19 369,00
Divers matériels Hors Services	7 112,05	0,00	-7 112,05
Vol climatiseur kiosque L11	1 967,26	0,00	-1 967,26
Total	9 079,31	23 575,00	14 495,69

Il précise également que les inscriptions budgétaires (BP+BS+DM) votées pour l'exercice 2025 autorisent le virement de la section fonctionnement vers la section investissement d'un montant de 489 666 € afin d'exécuter les dépenses d'investissement en autofinancement.

Ce type d'inscription ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire et il convient d'en décider lors de l'affectation du résultat.

Donc, sous réserve des dispositions évoquées ci-avant par le Président, il est proposé à l'assemblée de procéder à l'affectation du résultat qui s'élève à la somme de 3 696 586,08 €.

UDBA
2000-00-00
1000-00-00



Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Monsieur le Président soumet la présente résolution au vote des membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Monsieur le Président précise que cette approbation doit être faite à la majorité des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la voix du Président est prépondérante.

Il est procédé au vote.

RESOLUTION N° 2.4 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- **Décide d'affecter en priorité au financement des investissements les plus-values nettes de cession réalisées en 2025 pour un montant de 14 495,69 € par le transfert en section investissement,**
- **Décide de transférer en surplus le montant de 1 000 000 € en section investissement,**
- **Décide du report à nouveau à la section de fonctionnement pour la somme restante de 2 682 090,39 €,**
- **Et dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, pour contrôle de légalité.**

CETTE RESOLUTION A OBTENU :

- Nombre de votants : 13 présents et 3 représentés
15 voix « POUR »
0 voix « CONTRE »
1 voix « ABSTENTION »

1034
60-70-50
15 1034



RESOLUTION
2026-06-24
2026-06-24
2026-06-24

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Monsieur Emilion ESNAULT

U.S.A.
20-70-50
K 7574